



Conseil municipal du 8 décembre 2025

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 10/11/2025 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Secrétaire de séance : Véronique MOLARD-PARIZOT

1 – Commission Urbanisme – Dossiers en cours et révision du PLU

- Pas de dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme en cours
- Révision du PLU : Les résultats de l'étude environnementale ont conduit à classer l'OAP (orientation d'aménagement et de programmation) initialement prévue sur le secteur du Pré Joli, en zone humide.

La Commune doit donc choisir un ou plusieurs autres terrains à ouvrir à l'urbanisation. Les études sur ces terrains potentiels seront effectuées sans coût supplémentaire par le BE REFLEX Environnement en raison de son retour tardif sur les choix opérés depuis plusieurs mois par la Commune.

Le Conseil Municipal sera tenu informé à la prochaine séance prévue en janvier 2026.

2 – Finances : DM n°2 – Régularisation suite rencontre DGFIP

- Provision pour perte de créance sur les recettes de cantine (ce qui est en attente de paiement par les familles). Il y a nécessité à prévoir un mandat pour dépréciation de 380€, sur le chapitre 681.
- Une écriture de régularisation : subvention pour amendes de police mal imputée au chapitre 1335 en investissement, amortissable alors que ce n'est pas le cas. Donc nouvelle écriture au chapitre 1345 pour 5453€ non amortissable.
- La ligne de trésorerie ouverte auprès de la Caisse d'Epargne pour 250 000€, afin de faire face aux paiements en attente de subventions, a été activée : 100 000€ ont été débloqués. ` Pour mémoire, la Commune paie les intérêts uniquement sur les sommes utilisées.

3 – Personnel Communal

- **Modification tableau des emplois** : Recrutement d'une secrétaire de mairie

Suite au désistement de la personne initialement recrutée, la Commune a lancé un nouvel appel à candidatures, élargi auprès de France-Travail. Plusieurs candidatures ont été déposées.

4 ont été retenues sur le critère des expériences de travail. Au cours du rendez-vous, analyse de la capacité d'adaptation, disponibilité... avec un accent mis sur la proximité géographique des candidates.

Le recrutement se fait sous forme de contrat de 1 an à l'issue duquel, la personne démarrera une année de stage si elle donne satisfaction ; en fin de période de stage, ouverture à la titularisation. La Commission a retenu Crina Biolchini.

Une période de tuilage y compris au cours du mois de janvier sera effectuée avec Aurélie Jannet. Elle sera inscrite aux Formations nécessaires, pour l'Etat-Civil notamment.

Il faut donc créer un poste d'adjoint administratif de 2^e classe pour 16h par semaine - Cadre C.

4 – CR réunions de Commissions

4.1 Vie Scolaire

- Le 18 novembre a eu lieu l'élection des représentants des parents d'élèves - 79% de votants
- Le problème des effectifs est toujours d'actualité : le directeur annonce un prévisionnel de 101 élèves, ce qui correspondrait à la nouvelle norme. Mais M. Jambon, inspecteur d'académie rencontré en Mairie, n'a pas laissé d'espoir pour la rentrée 2026. Cependant, la prise en compte des effets de cohorte pour classes à 3 niveaux (lorsqu'un niveau est beaucoup plus important) pourrait permettre de repousser la fermeture d'une classe.
- Par ailleurs l'Inspecteur d'Académie a apprécié la bonne collaboration entre l'école et l'équipe éducative.

4.2 GRAND BOURG

Un centre de santé a ouvert à Bourg-en-Bresse au Pont des Chèvres. Il est accessible à tous avec priorité aux patients sans médecin traitant, et aux patients atteints d'affections de longue durée.

4.3 Voirie

- La Cuma a commencé et continue l'égavage. L'opération prendra fin le 12 décembre.
- Rencontre avec M. Ricol : différents chiffrages sont possibles sur la voirie pour 2026 :
 - Route de Veillère : avait été programmée, mais non réalisée sur ce mandat
 - Chemin de Barrière
 - Extension du cimetière : relance de l'entreprise Garnier pour devis, avec plan des allées principales.
 - Grille « route de Péronnas » : en cours
- Travaux en cours sur le Pôle associatif et culturel : un problème se présente à l'accès, en raison des niveaux depuis la rue vers l'intérieur de la cour qui présentent un versant gênant.
- Demande des employés communaux pour remplacement d'un tondo-fil.
- L'aspirateur à feuilles ne dispose pas de la puissance suffisante – Devis de remplacement pour un matériel d'usage professionnel. Le Conseil décide d'un délai de réflexion, la période de chute des feuilles étant terminée pour cette année.

4.4 Communication

Le bon à tirer du Bulletin d'information a été envoyé le 5 décembre. L'impression est en cours. Le bulletin sera prêt à être distribué avant Noël.

4.5 - Bâtiments

- Devis du Grand Menuisier pour remplacement porte péri-scolaire, 2,68m de haut et 1,80m large
6972,87€ TTC : accord du CM.

QUESTIONS DIVERSES

- Le Conservatoire de musique intervient à l'école pour 90 heures de musique : 34 gratuites financées par GBA, 2479,85€ pour les 56 heures restantes
- Banquet des classes se prépare pour le 14 février 2026. Le repas est assuré par Cuiset Réception.

- Porte église : attente de la subvention du Département qui a été confirmée : 3587€ pour un montant de 11957 HT / 14350€ TTC

Pour mémoire, le financement est complété par le PET2 4585 € ; et un apport de l'Association Culturelle de 2000€

- Dans le cadre du changement de propriétaire l'inauguration du salon de coiffure FLAVIE BEAUTY aura lieu le 15 décembre à 18h

CALENDRIER

- Dates des 3 prochains conseils :
 - . 12 janvier 2026 à 20h30
 - . 9 février 2026 à 20h30
 - . 9 mars 2026 à 20h
- Vœux 2026 : le 10 janvier à 10h
- Rappel : les élections municipales sont fixées pour les 15 et 22 mars 2026

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.